

Règlement du concours du jeune historien guyanais, n° 1 - 2014

APHG-G - CCEE Guyane

La Guyane et la Grande Guerre, 1914-1918

avec le concours

Région Guyane - Rectorat Guyane

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat :

- écoles primaires,
- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;
- réaliser un travail en groupe dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire ou artistique, diaporama, travail audiovisuel (films ou documents radiophoniques)...

Le concours comporte donc plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - lycée :
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
 - ou réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel
- catégorie 2- collège
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit, portant sur le sujet académique (2 h)
 - ou réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel
- catégorie 3 - primaire
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)
 - ou réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel

Calendrier

- 15 avril 2014 :
 - épreuves individuelles sur table à partir de 8h
 - remise des travaux collectifs
- juin 2014 :
 - remise des récompenses

Contacts

- APHG-G : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr
- Rectorat : Corinne Deniaud, IPR-IA histoire-géographie : corinne.deniaud@ac-guyane.fr